

onsultation publique serre tropicale

ANNEXE  
observations, questions et propositions  
déposées dans le cadre de la  
participation du public.

**Sujet :** consultation publique serre tropicale

**De :** Marie-Pierre <marie-pierre@destoop.net>

**Date :** 04/10/2019 à 19:05

**Pour :** commune.verton@wanadoo.fr

Notre planète n'a pas besoin de cet équipement énergivore et anachronique sous nos  
cieux.

Notre Pas de Calais est une région magnifique naturelle.

Sauvez ses espèces endémiques au lieu de rapporter d'ailleurs matériel et faune qui  
ne peut vivre chez nous de manière naturelle.

Stop à cette idée fodingue

Marie-Pierre DESTOOP

**Sujet :** Consultation Publique \_ Tropicalia  
**De :** Bernard GAMBIER <bgambier@orange.fr>  
**Date :** 08/10/2019 à 19:06  
**Pour :** commune.verton@wanadoo.fr

07 Octobre 2019

*Objet : consultation publique concernant la construction d'une serre tropicale sur la ZAC du champ Gretz à Verton.*

Monsieur le Maire,

Vous soumettez à consultation publique un projet de construction d'une serre à ambiance tropicale d'une surface de 16176 m<sup>2</sup> sur votre commune. Ce projet pharaonique à l'échelle locale et à visée récréative, destinée à attirer un public toujours plus nombreux sur notre littoral, est totalement incompréhensible tant en terme d'investissement, dû-t-il être privé, que par son impact environnemental. En favorisant et banalisant un gaspillage énergétique sans retenue, ce projet est un très mauvais signal adressé aux populations et aux jeunes générations. De plus, les surfaces artificialisées - serre, voirie, parkings et annexes,...- prises sur des terres agricoles de qualité, viendront s'ajouter aux surfaces artificialisées qui ne cessent de s'accroître dans notre région, ce que dénonce à la fois le monde agricole et l'administration.

Concernant le gaspillage énergétique par exemple, il est à supposer que les promoteurs de ce projet (chauffer un volume conséquent à 28 °C toute l'année), vont proposer l'utilisation ou la compensation en énergie dite renouvelable. La production d'énergie renouvelable ne doit en aucun cas servir à promouvoir de nouveaux projets dispendieux mais à restreindre la consommation d'énergie fossile ou nucléaire dont les générations futures vont payer le coût du démantèlement et du stockage des déchets. Ajouter à celle-ci les milliers de km parcourus en véhicules individuels depuis les grandes métropoles vers ce centre de loisir.

Il faut entendre, Monsieur le Maire, les appels de ces millions de jeunes, consternés par l'inaction de nos dirigeants face au changement climatique.

Enfin, sur la finalité de créer une serre tropicale regroupant une faune et une flore exotique ; est-ce bien là la meilleure façon de sensibiliser le public à l'érosion dramatique de la biodiversité autant locale que planétaire ? Non, de toute évidence.

L'appauvrissement de notre flore et l'effondrement des populations de notre faune régionale, dont les papillons indigènes, mériterait d'être prise en compte localement et ce n'est pas en peuplant une serre chauffée de papillons exotiques que les visiteurs, sensibles au spectacle peut-être mais insensibles à ce qui les entoure une fois sortis de ce lieu récréatif, se verront investis d'une mission de protection.

Ce projet est consternant pour qui sait écouter les messages qui nous alertent quotidiennement sur le dérèglement climatique\* et la perte dramatique de la biodiversité planétaire. La jeune génération l'a bien compris et elle le fait savoir de plus

- en plus vigoureusement. Ne lui laissez pas l'occasion, Monsieur de Maire, d'avoir à vous reprocher d'avoir cédé à la pression de lobbies et la promesse de retombées financières hypothétiques mais aussi d'un manque de vision sur un avenir proche et peu rassurant.

Respectueusement

Bernard Gambier

\* « *Le réchauffement climatique s'annonce plus prononcé que prévu, quels que soient les efforts faits pour le contrer, ont averti ce mardi des scientifiques français qui présentent de nouvelles simulations climatiques qui serviront de base au GIEC.* »  
BFM TV 17-09-2019

— Pièces jointes :

Tropicalia\_ Consultation publique.pdf

85,3 Ko

**Sujet :** Tropicalia

**De :** Crépin <martinecrepin62@orange.fr>

**Date :** 08/10/2019 à 19:23

**Pour :** commune.verton@wanadoo.fr

Remarques concernant l'implantation d'une serre tropicale sur le Champ de Gretz :

Pour les raisons suivantes, je suis contre :

Projet démesuré

Trop grande proximité avec un projet similaire à Boulogne

Terres agricoles sacrifiées

Nuisances pour les riverains

Infrastructures routières insuffisantes : en saison et we les routes environnantes sont déjà congestionnées

Impact écologique négatif pour maintenir à température idéale un tel volume

Projet non compatible avec les mesures nécessaires pour limiter le réchauffement climatique

Captivité inacceptable pour les animaux et taux de mortalité important

En espérant que ces remarques seront prises en compte

Martine Crepin

11 route de Berck

62170 Wailly Beaucamp

**Sujet :** Fwd: Projet TROPICALIA / Consultation du public  
**De :** Christian Piérard <c.pierard@nordnet.fr>  
**Date :** 09/10/2019 à 16:52  
**Pour :** commune.verton@wanadoo.fr

----- Message transféré -----

**Objet:**Projet TROPICALIA / Consultation du public  
**Date:**09.10.2019 13:33  
**De:**Christian Piérard <c.pierard@nordnet.fr>  
**À:**accueil@rang-du-fliers.com  
**Répondre à:**c.pierard@nordnet.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-après mes observations sur le projet Tropicalia situé dans la ZAC du Champ Gretz.

Ce projet me paraît inopportun dans la mesure où il implique une artificialisation des sols importante (une dizaine d'hectares) non justifiée par une utilité publique évidente.

1) Une utilité publique tout à fait contestable

La ZAC est destinée à répondre à des besoins de création de logements - besoins sans doute surestimés pour ce qui est des logements- et d'accueil d'entreprises artisanales et de services.

L'accueil d'activités de loisirs semble beaucoup moins justifié alors même que la ZAC est distante de 6km à vol d'oiseau d'une des plus grandes et belles plages de la Côte d'Opale; cette plage offre ainsi des loisirs de plein air gratuits au plus grand nombre, accueillant notamment 500 000 visiteurs par an à l'occasion des Rencontres internationales de cerfs-volants.

Pour un faible investissement l'agglomération obtient grâce à cet événement des retombées économiques très substantielles.

Sacrifier des terres agricoles pour proposer au public des loisirs payants dans un univers peut-être ludique mais totalement artificiel(serre maintenue à 28°), cela est parfaitement déraisonnable.

2) Une artificialisation des sols critiquable en elle-même

La ZAC s'étend sur 70ha de terres agricoles dont la moitié sont déjà urbanisés ou promis à l'être à court et moyen terme.

L'aménagement du territoire doit aujourd'hui et impérativement prendre en compte cette problématique de l'artificialisation des sols et tout doit être fait pour la limiter aux seuls besoins collectifs incompressibles, ce qui n'est manifestement pas le cas du projet Tropicalia.

Loi SRU (2000), Grenelle de l'Environnement (2007), loi ALUR (2014), Accords de Paris (2016), loi pour la transition écologique par la croissance verte (2015), loi pour la reconquête de la

biodiversité, de la nature et des paysages (2016), Rapport de France Stratégie au 1er Ministre du 23 juillet 2019...

Tous ces textes aboutissent à instituer une obligation légale, et même quasi morale, de stopper une artificialisation des sols génératrice de perte nette de biodiversité et de réchauffement climatique.

### 3) Des alternatives vertueuses

Sur la dizaine d'hectares impactés par Tropicalia, des aménagements véritablement utiles d'un point de vue collectif et respectueux de l'environnement naturel sont tout à fait envisageables.

A titre d'exemple, voici quelques pistes à explorer par la communauté d'agglomération:

- sur 3 ha, offre d'une centaine de jardins familiaux aux habitants de l'agglomération vivant en appartements
- sur 2 ha, création d'une antenne du Conservatoire botanique national de Bailleul (flore régionale et littorale)
- sur le surplus, offre de création d'une entreprise de maraîchage agroécologique de type permaculture.

Je vous remercie de votre attention et de la prise en compte de mes observations dans le rapport de synthèse qui sera établi à l'issue de la procédure de consultation du public.

Christian Piérard

*Consultant-formateur en urbanisme, Expert immobilier  
Administrateur du CAUE du Pas-de-Calais*

Clos Maurice Schumann 62520 Le Touquet-Paris-Plage

06 61 92 57 45

[c.pierard@nordnet.fr](mailto:c.pierard@nordnet.fr)

## Anais TAVERNE

---

**Objet:** TR: Projet TROPICALIA / Consultation du public

**Importance:** Haute

**De :** Christian Piérard [<mailto:c.pierard@nordnet.fr>]

**Envoyé :** mercredi 9 octobre 2019 13:33

**À :** [accueil@rang-du-fliers.com](mailto:accueil@rang-du-fliers.com)

**Objet :** Projet TROPICALIA / Consultation du public

**Importance :** Haute

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-après mes observations sur le projet Tropicalia situé dans la ZAC du Champ Gretz.

Ce projet me paraît inopportun dans la mesure où il implique une artificialisation des sols importante (une dizaine d'hectares) non justifiée par une utilité publique évidente.

### 1) Une utilité publique tout à fait contestable

La ZAC est destinée à répondre à des besoins de création de logements - besoins sans doute surestimés pour ce qui est des logements- et d'accueil d'entreprises artisanales et de services.

L'accueil d'activités de loisirs semble beaucoup moins justifié alors même que la ZAC est distante de 6km à vol d'oiseau d'une des plus grandes et belles plages de la Côte d'Opale; cette plage offre ainsi des loisirs de plein air gratuits au plus grand nombre, accueillant notamment 500 000 visiteurs par an à l'occasion des Rencontres internationales de cerfs-volants.

Pour un faible investissement l'agglomération obtient grâce à cet événement des retombées économiques très substantielles.

Sacrifier des terres agricoles pour proposer au public des loisirs payants dans un univers peut-être ludique mais totalement artificiel (serre maintenue à 28°), cela est parfaitement déraisonnable.

### 2) Une artificialisation des sols critiquable en elle-même

La ZAC s'étend sur 70ha de terres agricoles dont la moitié sont déjà urbanisés ou promis à l'être à court et moyen terme.

L'aménagement du territoire doit aujourd'hui et impérativement prendre en compte cette problématique de l'artificialisation des sols et tout doit être fait pour la limiter aux seuls besoins collectifs incompressibles, ce qui n'est manifestement pas le cas du projet Tropicalia.

Loi SRU (2000), Grenelle de l'Environnement (2007), loi ALUR (2014), Accords de Paris (2016), loi pour la transition écologique par la croissance verte (2015), loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (2016), Rapport de France Stratégie au 1er Ministre du 23 juillet 2019...

Tout ces textes aboutissent à instituer une obligation légale, et même quasi morale, de stopper une artificialisation des sols génératrice de perte nette de biodiversité et de réchauffement climatique.

### 3) Des alternatives vertueuses

Sur la dizaine d'hectares impactés par Tropicalia, des aménagements véritablement utiles d'un point de vue collectif et respectueux de l'environnement naturel sont tout à fait envisageables.

A titre d'exemple, voici quelques pistes à explorer par la communauté d'agglomération:

- sur 3 ha, offre d'une centaine de jardins familiaux aux habitants de l'agglomération vivant en appartements
- sur 2 ha, création d'une antenne du Conservatoire botanique national de Bailleul (flore régionale et littorale)
- sur le surplus, offre de création d'une entreprise de maraîchage agroécologique de type permaculture.

Je vous remercie de votre attention et de la prise en compte de mes observations dans le rapport de synthèse qui sera établi à l'issue de la procédure de consultation du public.

Christian Piérard  
*Consultant-formateur en urbanisme, Expert immobilier*  
*Administrateur du CAUE du Pas-de-Calais*  
Clos Maurice Schumann 62520 Le Touquet-Paris-Plage  
06 61 92 57 45  
[c.pierard@nordnet.fr](mailto:c.pierard@nordnet.fr)



**Sujet :** Projet de serre tropicale

**De :** Philippe CAPPELLE <ph.cappelle@orange.fr>

**Date :** 09/10/2019 à 18:42

**Pour :** commune.verton@wanadoo.fr

Avis totalement défavorable.

*"15 hectares de terres agricoles seront livrés à un projet touristique à la rentabilité hypothétique et au bilan environnemental indéfendable, alors qu'on aurait pu y installer des projets d'agriculture soutenable, de proximité qui, outre les emplois à créer, permet d'assurer une alimentation de qualité aux habitants pour un bilan transport réduit au minimum. Les 15 hectares sacrifiés à ce projet incongru ne seront donc pas dévolus à des besoins fondamentaux comme se nourrir... ou se loger."*

*"Maintenir une température tropicale constante de 28°C dans une serre de 2 hectares alors qu'il peut faire 20 ou 30°C de moins à l'extérieur nécessite une consommation d'énergie considérable."*

*"Et quand bien même cette énergie serait renouvelable à 100%, ne serait-elle pas mieux employée pour chauffer des logements sociaux, des hôpitaux ou des établissements scolaires plutôt qu'une serre pleine de créatures exotiques qui n'ont pas demandé à migrer sous des cieux inhospitaliers ?"*

(Arguments tirés de la lettre du GDEAM de Décembre' 2018, que je partage complètement.)

De plus, en lisant les recommandations de l'autorité environnementale, il semble qu'on soit dans le flou sur pas mal de points cruciaux.

Et à une époque où chacun sait que le réchauffement climatique dû à l'activité humaine nous amène vers un avenir catastrophique, ce genre de projet est une aberration.

Philippe Cappelle

Merlimont

**Sujet :** Consultation du public par voie électronique - TROPICALIA

**De :** fan.manou@laposte.net

**Date :** 09/10/2019 à 21:09

**Pour :** commune.verton@wanadoo.fr

Voici encore un projet inutile et nuisible à l'environnement comme au climat.  
Cette serre tropicale est une infrastructure à vocation exclusivement commerciale, quels que puissent être les prétextes pédagogiques invoqués par ses promoteurs

Un scandale agricole : alors que les terres cultivables se réduisent comme peau de chagrin, 94 304m<sup>2</sup> de terres agricoles seront livrés à un projet touristique à la rentabilité hypothétique et au bilan environnemental indéfendable, alors qu'on aurait pu y installer des projets d'agriculture soutenable, de proximité qui, outre les emplois à créer, permet d'assurer une alimentation de qualité aux habitants pour un bilan transport réduit au minimum.

Un scandale climatique : maintenir une température tropicale constante de 28°C dans une serre de près de 2 hectares alors qu'il peut faire 20 ou 30°C de moins à l'extérieur nécessite une consommation d'énergie considérable. Cet équipement va jeter l'énergie par les fenêtres 365 jours par an pour assouvir des caprices de promoteurs.

Un scandale sur l'écologie locale et sa biodiversité : consternation devant l'hypocrisie d'un projet censément tourné vers la découverte de la biodiversité... dans un secteur où l'expansion du béton, du bitume et de l'agriculture industrielle dévore chaque jour des pans entiers de la biodiversité locale. On nous incite à nous extasier devant un élevage dispendieux de milliers de papillons exotiques dans une serre géante. Tandis qu'ils nous enjoignent à nous résigner à la destruction de milliers de papillons et d'autres insectes autochtones victimes de notre insatiable boulimie d'espace et de ressources! Savent-ils que 20 % des espèces régionales de papillons de jour courent un risque élevé à extrêmement élevé d'extinction.

Un scandale pédagogique : Quel est l'impact «pédagogique» de ce projet famarieux énergivore et climaticide face à des jeunes qui se soucient du climat et de leur avenir ? Si ce n'est celui de leur montrer la contradiction entre les discours des adultes et leurs actions-des projets d'un autre âge à ne pas suivre.

C'est pourquoi je m'oppose totalement à la construction d'un tel projet climaticide alors que l'on doit faire des efforts drastiques pour limiter la hausse des températures mondiales.

Françoise Martin  
51 rue de l'église  
62870 Saulchoy

**De :** Françoise Martin [mailto:fan.manou7@gmail.com]

**Envoyé :** mercredi 9 octobre 2019 21:05

**À :** accueil@rang-du-fliers.com

**Objet :** consultation du public par voie électronique TROPICALIA

Voici encore un projet inutile et nuisible à l'environnement comme au climat.

Cette serre tropicale est une infrastructure à vocation exclusivement commerciale, quels que puissent être les prétextes pédagogiques invoqués par ses promoteurs.

Un scandale agricole : alors que les terres cultivables se réduisent comme peau de chagrin, 94 304m<sup>2</sup> de terres agricoles seront livrés à un projet touristique à la rentabilité hypothétique et au bilan environnemental indéfendable, alors qu'on aurait pu y installer des projets d'agriculture soutenable, de proximité qui, outre les emplois à créer, permet d'assurer une alimentation de qualité aux habitants pour un bilan transport réduit au minimum.

Un scandale climatique : maintenir une température tropicale constante de 28°C dans une serre de près de 2 hectares alors qu'il peut faire 20 ou 30°C de moins à l'extérieur nécessite une consommation d'énergie considérable. Cet équipement va jeter l'énergie par les fenêtres 365 jours par an pour assouvir des caprices de promoteurs.

Un scandale sur l'écologie locale et sa biodiversité : consternation devant l'hypocrisie d'un projet censément tourné vers la découverte de la biodiversité... dans un secteur où l'expansion du béton, du bitume et de l'agriculture industrielle dévore chaque jour des pans entiers de la biodiversité locale. On nous incite à nous extasier devant un élevage dispendieux de milliers de papillons exotiques dans une serre géante. Tandis qu'ils nous enjoignent à nous résigner à la destruction de milliers de papillons et d'autres insectes autochtones victimes de notre insatiable boulimie d'espace et de ressources! Savent-ils que 20 % des espèces régionales de papillons de jour courent un risque élevé à extrêmement élevé d'extinction.

Un scandale pédagogique : Quel est l'impact «pédagogique» de ce projet famineux énergivore et climaticide face à des jeunes qui se soucient du climat et de leur avenir ? Si ce n'est celui de leur montrer la contradiction entre les discours des adultes et leurs actions-des projets d'un autre âge à ne pas suivre. C'est pourquoi je m'oppose totalement à la construction d'un tel projet climaticide alors que l'on doit faire des efforts drastiques pour limiter la hausse des températures mondiales.

**De :** carre juliette [<mailto:ca.juliette@gmail.com>]

**Envoyé :** mercredi 9 octobre 2019 21:55

**À :** [accueil@rang-du-fliers.com](mailto:accueil@rang-du-fliers.com)

**Objet :** consultation Tropicalia -

Bonjour,

Un Grand projet Inutile en incohérence totale avec l'urgence climatique, d'un autre âge: construiscz plutôt des infrastructures pour les mobilités douces, des circuits courts, des espaces naturels préservés, des batiments non énergivores, des parcs d'énergie durable.

Stop aux loisirs qui sont des écocides.

Notre Côte d'Opale peut être pionnière en matière de tourisme vert et tourisme intelligent, mais en faisant les choses bien, sans construire ces parkings et ces batiments énergivores.

Etude d'impact ? merci de penser loin, les retombées économiques....? quand on devra gérer les maladies, le manque d'eau, la pollution de l'air, les migrations climatiques (venant de près et de loin) , tout cela nous amènera à la ruine.

le maitre mot : SOBRIETE

pensez à nos enfants

Juliette Carré, originaire de Beaurainville, de passage régulier à Verton, habitante de Boulogne sur Mer.

**De :** [birdystan@laposte.net](mailto:birdystan@laposte.net) [mailto:[birdystan@laposte.net](mailto:birdystan@laposte.net)]

**Envoyé :** mercredi 9 octobre 2019 23:01

**À :** [accueil@rang-du-fliers.com](mailto:accueil@rang-du-fliers.com)

**Objet :** l'absurdité humaine

bonjour

ce n'est pas la peine de faire une serre

bientôt, la serre sera à l'extérieur

la planète-terre est malade ...elle a la fièvre !!

et son cancer ; c'est l'homme

gardez vos sous pour les chimios

bonne chance à vous

stan

**A S F D**

**Association de Sauvegarde de la Forêt et des Dunes de la Côte d'Opale et de la  
Défense de la Qualité de la Vie et de l'Environnement**

AGREMENT PREFECTORAL DU 30 juillet 2013

Le 10 octobre 2019

### **Prise de position de l'ASFD sur le projet TROPICALIA**

L'ASFD conteste bien évidemment le bien-fondé du projet dit TROPICALIA situé dans la ZAC du Champ Gretz.

Attachée à la protection des territoires et au développement durable, notre Association ne voit dans ce projet qu'une absurdité frappée au coin d'une recherche de profit mercantile.

La protection de terres agricoles de plus en plus « mangées » par des lotissements mal encadrés en termes d'urbanisme, est à nos yeux un impératif catégorique, à un moment où la végétalisation s'impose comme un protecteur du climat et un capteur nécessaire de gaz à effet de serre.

Des alternatives existent notamment en termes de reforestation. Notre Association milite depuis longtemps pour que la côte d'Opale retrouve, dans le cadre de l'Agglomération, la forêt de 1 000 ha créée voici plus d'un siècle par DALLOZ, l'inventeur du Touquet. Le site considéré serait un excellent vecteur pour cette ambition

En conclusion, l'ASFD se prononce fermement pour l'annulation de ce projet qui n'a pas d'intérêt touristique véritable et est en contradiction flagrante avec les priorités écologiques qui s'imposent.

Sylvain GOUZ  
Président de l'ASFD



---

A.S.F.D. , Maison des Associations, Place Quentovic 62520 LE TOUQUET

[Asfd-letouquet@orange.fr](mailto:Asfd-letouquet@orange.fr)

[www.letouquet-asfd.fr](http://www.letouquet-asfd.fr)

**Sujet :** Fwd: Consultation publique projet Tropicalia

**De :** agnesdefoort@gmail.com

**Date :** 10/10/2019 à 00:05

**Pour :** commune.verton@wanadoo.fr

L'envoi précédent m'a échappé...

Il ne s'agit que d'un copié-collé : "la mairie parle à la mairie " ou la planète brûle mais les administrés regardent ailleurs...

Tout va très bien voilà les Marquises à Verton, 28 degrés toute l'année, on vit une époque formidable !

Je suis contre et contre le projet Tropicalia.

Agnès Defoort

**Objet: Consultation publique projet Tropicalia**

Ne s'y est pas trompé, Monsieur *Cédric GUERIN*, promoteur d'un magnifique projet dont on commence à parler : **TROPICALIA**

- Une serre tropicale de 20 000 m<sup>2</sup>, la plus grande du monde, renfermant Faune et Flore des tropiques.
- Un dôme de 35 m de hauteur niché dans la végétation, bâti en majeure partie sur Verton.

La présentation de ce projet magnifique, se faisait ce jeudi 22 mars 2018 au Cinos.

Nous y étions, bien évidemment, et nous avons hâte d'en voir la concrétisation, prévue avant la saison 2021.

Envoyé de mon iPhone

**Sujet : Tropicalia**

**De : catherine.zambon@free.fr**

**Date : 10/10/2019 à 08:47**

**Pour : commune.verton@wanadoo.fr**

Il me semble que ce projet est à contre courant que tout ce qui agite aujourd'hui notre société. Ce zoo tropical, proche de notre côte est une absurdité.

A ce jour où nous n'avons même plus de centre de soins pour les phoques ! Aujourd'hui notre jeunesse est très sensible à l'environnement, et elle se rebelle à juste titre contre une société qui pollue, souille et abime notre terre, maltraite des animaux, méprise leur avenir... En quoi voulez vous qu'un zoo aussi fameusement écolo qu'il le prétend soit une réponse aux inquiétudes d'une société et d'une population déjà assez polluée en Hauts de France ?

C'est un projet désuet, hors sol. Probablement une honte pour notre région.

Mme Zambon



**De :** andré bethencourt [mailto:andrejoseph.bethencourt@gmail.com]

**Envoyé :** jeudi 10 octobre 2019 06:54

**À :** accueil@rang-du-fliers.com

**Objet :** Réflexion sur les conséquences à long terme de la serre tropicale

Bonjour,

Je me pose des questions sur l'utilité de la serre tropicale d'une part au niveau de l'environnement local et d'autre part sur les conséquences supplémentaires au niveau de la planète et du réchauffement climatique. Au niveau local, mis à part la création de quelques emplois à long terme et le développement touristique (tourisme qui est déjà surchargé dans la région !) mais surtout le développement commercial pour quelques privilégiés qui cherchent à s'enrichir encore plus.

Expliquez moi la logique environnementale de cette serre géante tropicale qui va falloir chauffer à une certaine température l'hiver, que cette serre va dégager un excédent de chaleur pendant les autres saisons qui aura un impact de plus sur le climat même s'il est infime ( imaginez que 100 villes de France aient le même projet et 10000 villes dans le monde... L'impact sur la planète).

Au niveau de la pollution des nappes phréatiques de la région qui, on le sait depuis déjà tres longtemps, a un problème de taux de nitrates et de pesticides très élevé. Car il est qu'il va falloir nourrir toutes ces plantes tropicales avec azote et autres produits chimiques pour qu'elles soient bien vertes, il va falloir protéger des maladies susceptibles de se développer et d'autres qui apparaîtront car elles ne sont pas dans leur milieu naturel, avec des fongicides plus ou moins nocifs pour la terre, l'homme et l'eau.

tout comme des insecticides pour lutter contre les proliférations d'insectes qui arrivent toujours à s'installer là où on ne les attend pas.

L'utilisation d'autres produits assainissants.

Tout ces produits chimiques finiront par polluer encore plus les nappes phréatiques.

Et comment retenir toute cette eau qui tombera de ciel avec toutes ces surfaces couvertes et bitumées et un temps de plus en plus dérégulé avec lequel on ne sait pas deviner le devenir.

Avec le tourisme encore plus important, il faudra encore agrandir les infrastructures, encore des risques en plus, encore des terres prises aux productions alimentaires avec des terres qui commencent à être à bout de souffle car les terres s'appauvrissent fortement en humus avec l'agriculture intensive et celles ci vont commencer un déclin inévitable et subissent une érosion sans précédent.

Au niveau de la planète et du réchauffement climatique et ce que cela va engendrer :

sécheresse et donc manque d'eau, combien faudra t'il de m3 d'eau par pour des plantes tropicales ?

Pluies violentes avec des cumuls jamais atteints, comme annoncé auparavant comment allez-vous gérer cela ?

Chaleurs exceptionnelles et de plus en plus fréquentes, comment allez vous gerer cela ?

Tempêtes avec des vents de plus en plus violent, avez-vous vous tenu compte de tout cela ?

Pensez-vous vraiment qu'une serre de cette ampleur avec les infrastructures que cela nécessitera soit nécessaire dans la région ?

Pensez-vous agir pour le bien de l'environnement proche et celui de la planète avec un tel projet ?

Pensez-vous aux familles des défunts quand une catastrophe sera survenue sur le site ou a causé de celui-ci ? ( structure qui s'effondre, inondations des maisons avoisinantes)

Pensez-vous à l'avenir de vos enfants et petits enfants à agissant pour le dérèglement climatique et les conséquences que cela provoquera ?

Ou pensez vous simplement au plaisir du court terme, la gloire, l'argent...

**De :** edith chevalier [<mailto:edithchevalier@laposte.net>]

**Envoyé :** jeudi 10 octobre 2019 14:30

**À :** [accueil@rang-du-fliers.com](mailto:accueil@rang-du-fliers.com)

**Objet :** avis consultation publique serre tropicale

Madame Monsieur, bonjour

je viens par ce courrier vous faire part de mon incompréhension sur le projet que vous menez avec la commune de Verton sur la construction d'une serre tropicale.

ce projet est d'un autre temps. A l'heure des défis écologiques qui se posent à nous et surtout à vous élus, je vous demande d'abandonner ce projet qui en plus des nuisances: chauffer une serre dans le nord Pas de Calais et même ailleurs est inconcevable aujourd'hui dans le contexte du réchauffement climatique, continuer à bétonner des terres et les conséquences que vous connaissez sur le ruissellement des eaux

Mesdames, Messieurs les élus je vous demande d'abandonner ce projet de serre tropicale et de recentrer votre réflexion et vos choix sur l'AVENIR RESPONSABLE. et pourquoi pas utiliser ces terres disponibles pour assurer l'installation de plusieurs espaces de maraîchage.

Edith Chevalier  
33 rue principale  
62310- TORCY



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**De :** Gilberte WABLE [<mailto:gilbertew@free.fr>]

**Envoyé :** jeudi 10 octobre 2019 15:35

**À :** [accueil@rang-du-fliers.com](mailto:accueil@rang-du-fliers.com)

**Objet :** consultation publique TROPICALIA

Reconstituer l'ambiance d'une forêt tropicale sur 16.176 m<sup>2</sup> à Verthon et Rang-du-Fliers ? Aussi aberrant qu'une station de ski au Qatar, à grand renfort de neige artificiellement créée. Il s'agit d'un projet énergivore en pure perte, quels que soient les arguments pédagogiques ou touristiques dont il prétend se parer. Il va totalement à l'encontre de la sobriété et de la responsabilité sociale et écologique qui devraient être nos préoccupations actuelles. Face à l'effondrement qui nous menace, n'a-t-on rien d'autre à proposer qu'une amulette sous dôme fermé ? Je doute d'ailleurs que dans les étés très chauds qui vont être les nôtres, les gens paient et se pressent pour aller respirer une atmosphère tropicale... Il y a sans doute de l'argent à gagner pour les promoteurs, mais pas pour longtemps.

**ABSURDE.**

Gilberte Wable –

**De :** Philippe MAJOT [<mailto:PMAJOT@parc-opale.fr>]

**Envoyé :** jeudi 10 octobre 2019 16:09

**À :** [accueil@rang-du-fliers.com](mailto:accueil@rang-du-fliers.com)

**Objet :** avis sur projet de serre chaude Tropicalia

Bonjour,

Dans le cadre de la consultation publique du projet « Tropicalia » de 16 176m<sup>2</sup> prévu sur les communes de Verton et Rang du Fliers, je vous adresse mes remarques ci-après.

Je trouve que ce projet n'est pas adapté à notre territoire, ni aux enjeux d'aujourd'hui face aux changements climatiques. J'émet donc un avis des plus défavorables sur ce projet.

En effet, au-delà des aspects pédagogiques dont je doute de leur pertinence, cette serre va nécessiter une consommation énergétique tant dans sa construction que dans sa gestion qui dépasse l'entendement au regard des efforts que chacun d'entre nous doit faire pour réduire ses dépenses énergétiques. Je comprends que le constructeur plaide en sa faveur sur cet aspect, mais les élus locaux doivent défendre cette politique mondiale de limiter les dépenses d'énergie quelque soit son origine. L'énergie la moins polluante est celle que nous ne consommons pas ! De plus, et ce ne sera pas la première fois, ce projet bénéficiera de subventions publiques qui seront nécessaires pour son équilibre financier (si équilibre est trouvé) et nous nous retrouverons avec un équipement endetté, alimenté régulièrement par l'argent du contribuable que nous sommes ! Sachons avant tout préserver ou moderniser nos équipements d'aujourd'hui pour les mettre en valeur et les rendre davantage pédagogiques au lieu de présenter une flore tropicale qui semble menacée dans le monde qui plus est. J'espère que vous pourrez considérer cette revendication. Vous en souhaitant une bonne réception,  
Cordialement

Philippe MAJOT  
291, rue de Beaurietz  
62650 BEZINGHEM

**De :** Guilbert Chantal [<mailto:chantanig@yahoo.fr>]

**Envoyé :** jeudi 10 octobre 2019 23:46

**À :** [accueil@rang-du-fliers.com](mailto:accueil@rang-du-fliers.com)

**Objet :** tropicalia

Bonjour,

j'ai du mal à comprendre que l'on puisse à la fois avoir des messages de restriction d'eau et d'alerte sur le manque d'eau des nappes phréatiques et à la fois construire une structure de loisirs consommatrice d'une énorme quantité d'eau !

Il me semble évident que le besoin à court terme a primé sur celui de long terme.

Chantal Guilbert.

**Sujet : Avis sur projet de serre tropicale**  
**De : christelle.bonnefoy@laposte.net**  
**Date : 10/10/2019 à 23:56**  
**Pour : commune.verton@wanadoo.fr**

Madame, Monsieur,

À l'époque où le grand public commence enfin à prendre conscience des défis environnementaux auxquels nous avons à faire face pour la survie de l'humanité je ne peux pas comprendre qu'il puisse être sérieusement envisagé de créer une serre tropicale dans le Pas-de-Calais.

Créer un tel endroit qu'il faudrait chauffer pour y maintenir en captivité des animaux qui n'ont rien à faire sous nos latitudes serait une ineptie !

Il faut abandonner le projet Tropicalia.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Mme Bonnefoy Christelle  
246, rue de l'église  
62170 Écuire

**De :** [christelle.bonnefoy@laposte.net](mailto:christelle.bonnefoy@laposte.net) [mailto:[christelle.bonnefoy@laposte.net](mailto:christelle.bonnefoy@laposte.net)]

**Envoyé :** jeudi 10 octobre 2019 23:53

**À :** [accueil@rang-du-fliers.com](mailto:accueil@rang-du-fliers.com)

**Objet :** Avis sur projet de serre tropicale

Madame, Monsieur,

À l'époque où le grand public commence enfin à prendre conscience des défis environnementaux auxquels nous avons à faire face pour la survie de l'humanité je ne peux pas comprendre qu'il puisse être sérieusement envisagé de créer une serre tropicale dans le Pas-de-Calais.

Créer un tel endroit qu'il faudrait chauffer pour y maintenir en captivité des animaux qui n'ont rien à faire sous nos latitudes serait une ineptie !

Il faut abandonner le projet Tropicalia.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Mme Bonnefoy Christelle  
246, rue de l'église  
62170 Écuire

**Sujet :** Consultation publique TROPICALIA

**De :** <christine.lecauchois@orange.com>

**Date :** 11/10/2019 à 08:19

**Pour :** <commune.verton@wanadoo.fr>

Bonjour,

Après avoir lu les différents documents, surtout l'impact sur l'environnement, je me permets de vous informer que je suis contre ce projet d'implantation.

Il me semble que certains points présentés ne sont pas encore pris en compte :

La pollution visuelle,

L'évacuation des eaux pluviales,

L'accroissement de la circulation de véhicules dans le secteur : pénétrante et voies latérales au Champ Gretz, déjà bien engorgés lors de la période estivale.

Ce projet aura un impact négatif évident sur la faune et la flore.

Je vous remercie de prendre mon avis en considération et vous présente mes respects.

---

Ce message et ses pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles ou privilégiées et ne doivent donc pas être diffusés, exploités ou copiés sans autorisation. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez le signaler à l'expéditeur et le détruire ainsi que les pièces jointes. Les messages électroniques étant susceptibles d'altération, Orange décline toute responsabilité si ce message a été altéré, déformé ou falsifié. Merci.

This message and its attachments may contain confidential or privileged information that may be protected by law; they should not be distributed, used or copied without authorisation.

If you have received this email in error, please notify the sender and delete this message and its attachments.

As emails may be altered, Orange is not liable for messages that have been modified, changed or falsified.

Thank you.



Re: consultation publique,

**Sujet** : Re: consultation publique,  
**De** : Myriam et Daniel Trollé <mdtrolle@gmail.com>  
**Date** : 11/10/2019 à 10:54  
**Pour** : commune.verton@wanadoo.fr

Monsieur le Maire,

est-il possible d'avoir un message de votre part de confirmation de réception de ma contribution à la consultation .

Dans cette attente, je vous en remercie .

Bien cordialement .

Daniel Trollé

Le 11/10/2019 à 10:26, Myriam et Daniel Trollé a écrit :

Wailly-Beaucamp le 11 octobre 2019

Monsieur le Maire,

La consultation publique est en cours et je souhaite apporter cette contribution pour vous dire mon incompréhension et mon refus de voir un projet aussi déplacé que celui ci sur le territoire de votre commune et Rang du Fliers .

.Je l'ai vu que de nombreux élus se réjouissent d'un tel projet qui selon leurs promoteurs ne devrait engendrer que 50 emplois , (même pas promis).J'ai vu aussi dans la presse dernièrement que le niveau de financements publics avoisinerait les 30% soit environ 16 à 20 millions d'€uros suivant le montant final du projet soit 300 000€/ par emploi créé soit chaque salarié payé pendant 10ans .

Le projet qui a pour ambition d'apporter de la pédagogie et la découverte d'un monde exotique à 5 00 000 visiteurs par an va apporter beaucoup plus de nuisances et d'inconvénients :

.En effet, les descriptions qui sont faites et que j'ai lu (mais n'ayant pas lu le quart des écrits proposés,) me laissent dubitatifs sur plusieurs sujets tels que les pompages de l'eau dans la nappe phréatique, de la consommation d'énergie électrique, des transports, du stockage de l'eau pluviale, du bien-être animal, la multiplication des espèces exotiques , des risques d'évasion de graines ou d'animaux dans la nature :

Par exemple ,il est écrit :

-page 38/74" l'étude d'impact n'analyse que les effets de la construction ...mais ne traite pas des effets des espèces à l'intérieur tant végétales qu'animales et des possibles dispersions vers l'extérieur..." comment est ce possible dans un projet de cette ampleur ?

- "Les espèces exotiques envahissantes appartenant aux oiseaux seront éjointés pour empêcher les risques de fuite"

et dans le document Taunw anexe 3 du 12 mai 2019

"Certaines espèces comme les anatidés seront éjointées et maintenues dans des espaces fermés" : ce qui veut dire qu'il y aura mutilations et confinement pour des espèces sauvages dont seront peut-être des espèces en voie de disparition ou en déclin.

-les pompages de l'eau dans la nappe :il me semble percevoir des contradictions dans la quantité d'eau pompée dans la nappe 146 000 m3 et à la page 70/74 que les besoins annuels seront inférieurs à 10 000 m3 , donc seront soumis à déclaration et non pas autorisation? .

D'autre part, je n'ai pas vu la température de l'eau réinjectée dans la nappe ,ni si cela a fait l'objet d'une étude d'impact, de même que les analyses d'eau étant incomplètes il manque les éléments nitrate et pesticides :quel impact sur la nappe phréatique du champ captant de Airon ?

.Le temps manque pour lire ce dossier complexe et vous faire part de toutes mes interrogations .

C'est pour cela que je trouve que l'information au public 15 jours avant la consultation est passée inaperçue et que le système de consultation, sans commissaire enquêteur, ne permet pas d'avoir des réponses aux questions que l'on se pose .

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, il est en votre pouvoir de demander la prolongation d'un mois de la consultation publique afin que les citoyens puissent prendre connaissance et donner un avis en pleine connaissance .

Enfin, à l'heure où il est de plus en plus évident qu'il faut éviter notre empreinte carbone , est ce bien raisonnable de réaliser un projet de ce type dans la région, déjà saturée en été par la fréquentation automobile .De plus, aux visiteurs avides de découvrir une nature biodiversité exotique riche,allez vous faire quelque chose pour une biodiversité bien mal en point pour de nombreuses espèces dans ce secteur pauvre en biodiversité animale et végétale ,allez vous en plus leur faire boire l'eau de notre réseau qui imbibée de pesticides (plus de 60 pesticides présents )et plus de 50 mg de nitrates / litre d'eau ,impropre en ce moment , à la consommation pour les femmes enceintes et les bébés, que vous aurez été incapables(élus locaux,département-région-état-agence de l'eau ) de prendre les dispositions nécessaires pour la protéger ?.

Vous remerciant ,Monsieur le Maire d'avoir été attentif à mes observations et mes questionnements et espérant que vous pourrez les transmettre intégralement aux services concernés pour qu'ils puissent être pris en considération,

consultation publique,

je vous pris d'agr er l'expression de mes sinc eres pens ees .  
Daniel Troll  , habitant de Wailly-Beaucamp

Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet :** participation gdeam consultation tropicalia ;  
**De :** Mariette Van <mariette.vanbrugghe@gmail.com>  
**Date :** 11/10/2019 à 17:16  
**Pour :** commune.verton@wanadoo.fr

Monsieur le Maire de Verton, Monsieur le Maire de Rang-du-Fliers  
Je vous prie de trouver en pj la participation du gdeam à la consultation du public relative au  
PC de Tropicalia pour lequel nous vous demandons d'opposer un refus.

Avec ma considération distinguée.  
Mariette Vanbrugghe, Présidente du GDEAM-62

— Pièces jointes :

tropicalia consultation du public.pdf

378 Ko



## **GDEAM-62**

**GROUPEMENT POUR LA DEFENSE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'ARRONDISSEMENT  
DE MONTREUIL/MER ET  
DU PAS-DE-CALAIS**

-----  
1, rue de l'église 62170 Attin  
Tél. et tél<sup>o</sup> : 03 21 06 50 73

[gdeam.asso@wanadoo.fr](mailto:gdeam.asso@wanadoo.fr)

**Ré-agrément au titre de l'article  
L.141-1 du code de l'env. le 26/6/14**

**La Présidente du GDEAM-62**

**Le 10-10-2019**

**A**

**Monsieur le Maire de Rang du Fliers  
Monsieur le Maire de Verton**

**Objet**

**Consultation du public  
Avis négatif pour le permis de construire  
du projet Tropicalia**

**Le GDEAM-62 vous demande de ne pas délivrer de permis de construire pour la serre Tropicalia pour les motifs énoncés ci-dessous.**

### **Concernant l'opportunité du projet**

L'occupation du sol dans le Pas-de-Calais fait apparaître la très faible part des zones naturelles qui n'occupent qu'environ 12% de la surface du territoire alors qu'en France, elles en occupent 38%. Le littoral de la Côte d'Opale présente des sites naturels patrimoniaux identifiés sous différents statuts, Inscrits, Classés, ZNIEFF, appartenant au réseau Natura 2000. Ils hébergent une biodiversité en grande partie menacée. Bien d'autres espaces naturels de cette fenêtre verte du Pas-de-Calais mériteraient d'être protégés sur la base de leur biodiversité.

Aussi la protection de la nature existante doit-elle être une priorité dans la région et les efforts doivent-ils se concentrer sur la valorisation de notre patrimoine naturel pour mieux le faire connaître et apprécier.

Le projet de serre tropicale est donc particulièrement inapproprié, en décalage complet par rapport aux enjeux locaux au regard de la biodiversité.

Par ailleurs si, en France, les surfaces artificialisées atteignent 10% du territoire, dans le Pas-de-Calais, 15% du territoire sont déjà artificialisés !

Artificialiser 9ha de terres agricoles supplémentaires pour un projet qui n'a pas d'utilité avérée en matière de service rendu à la collectivité est en décalage complet avec toutes les politiques qui visent à une gestion économe de l'espace.

Les activités touristiques de masse et de loisirs sont déjà largement développées sur la Côte d'Opale et créer une telle structure commerciale de cette envergure ne fera que poser des problèmes supplémentaires d'accessibilité et induira de nouveaux travaux liés à cette accessibilité. La nature gratuite, le domaine public en accès libre offrent à chacun des baignades de nature à volonté sur notre littoral. Point n'est besoin d'ersatz coûteux et complètement artificiel d'une nature exotique à quelques km de la Manche ! La découverte de la nature, de la biodiversité locales a bien plus à nous apprendre que la visite de Tropicalia.

Le GDEAM-62 est également défavorable au principe même de cultiver ou d'élever des espèces exotiques dans un but commercial, dont certaines envahissantes. Le risque de fuite à l'extérieur du site n'est pas nul, les visiteurs, eux-mêmes, pouvant être vecteurs de ces fuites.

Tropicalia est un projet d'un autre âge, dépassé, au regard de la lutte contre le changement climatique. Historiquement avoir délivré un permis de construire pour Tropicalia sera considéré comme une erreur, voire une faute. En effet, les sols sont une ressource non renouvelable. Gérer les sols et les ressources de la Terre de façon économe est déjà considéré comme une obligation morale, par la jeunesse en particulier, au-delà même des obligations réglementaires mises en place au fil des années.

## **Concernant des manques de l'étude d'impact**

### ***L'impact paysager est minimisé***

L'impact paysager est traité de façon très rapide et n'envisage pas les vues depuis les massifs dunaires situés à proximité du site.

Le massif dunaire de Merlimont (Natura 2000 FR 3112004) atteint 40m d'altitude.

Le massif dunaire de Berck sud (Natura 2000 FR3100482) atteint 33m d'altitude

Des vues depuis ces massifs dunaires seraient utiles pour apprécier l'impact paysager de Tropicalia dont la serre a une hauteur de 32m..

Si le site classé du Marquenterre (80-39) est envisagé, c'est seulement par une vue depuis l'estuaire, au niveau de la mer. Or les dunes de ce site classé sur la commune de Fort Mahon atteignent 30 m d'altitude !

### ***Le traitement des eaux de ruissellement sur les parkings n'est pas envisagé***

Les parkings imperméabilisés occupent près d'1,5 hectare. Les eaux s'infiltreront sur le site. Le GDEAM-62 demande que ces eaux soient traitées avant infiltration ce qui ne semble pas prévu.

### ***L'estimation de la pollution atmosphérique induite est biaisée, minimisée***

Les calculs de contribution du projet à la pollution atmosphérique sont établis sur la base de la distance entre l'A16 et Tropicalia (4 km) pour ce qui concerne les véhicules des visiteurs. Or les visiteurs viendront de bien plus loin. Le calcul paraît donc surréaliste.

### ***Le dimensionnement des parkings n'est pas justifié***

Un parking de 1,4 ha complètement imperméabilisé est prévu. C'est une surface considérable.

Quelle étude de « marché » montre la nécessité de plus de 560 véhicules visiteurs légers et 20 bus ?

Une estimation rapide permet de convertir cette capacité d'accueil en nombre de visiteurs : 1000 visiteurs par bus et 1000 à 2000 visiteurs en véhicules légers. Soit potentiellement 2000 à plus de 3000 visiteurs sur le site en même temps ? Ce ne sera pas un usage doux du site !!! Ou bien la fréquentation est largement surestimée... Le coût d'entrée limitera forcément la fréquentation passé l'effet de nouveauté. Quid alors d'un projet en déserrance ?

### ***Risque lié aux visiteurs de « fuites » d'espèces exotiques vers l'extérieur non nul***

Le GDEAM-62 estime que les visiteurs sont un vecteur potentiel de fuites vers le milieu extérieur à la serre pour des espèces exotiques végétales ou animales. Cet aspect n'est pas traité.

Pour l'ensemble de ces motifs, le GDEAM-62 vous demande de ne pas délivrer le permis de construire pour Tropicalia.

Mariette Vanbrugghe

**Sujet :** Serre « tropicale » de 15 hectares sur les communes de Verton et Rang du Fliers ?

**De :** Didier BRAURE <didierbraure@yahoo.fr>

**Date :** 11/10/2019 à 17:13

**Pour :** "commune.verton@wanadoo.fr" <commune.verton@wanadoo.fr>

**Copie à :** "gdeam.asso@orange.fr" <gdeam.asso@orange.fr>

Bonjour,

je m'associe au GDEAM et à tous les opposants de ce projet néfaste pour notre environnement.

Je souscris à tous les arguments développés par cette association garante de la pérennité des espaces naturels,

et des espèces naturelles et sauvages qui en dépendent.

Ce projet est insensé, je gage que nos élus locaux en prennent pleinement conscience, définitivement.

En vous remerciant d'y réfléchir le plus sereinement possible, sans vous laisser éblouir par les discours des promoteurs immobiliers.....

Didier Braure,

ancien président ANG, ancien administrateur du CEN NPdC,  
membre ASPAS et GON.

et toujours naturaliste associatif bénévole.

-----Message d'origine-----

De : [anne.decherisey@sitesetmonuments.org](mailto:anne.decherisey@sitesetmonuments.org) [mailto:[anne.decherisey@sitesetmonuments.org](mailto:anne.decherisey@sitesetmonuments.org)]

Envoyé : vendredi 11 octobre 2019 18:08

À : [accueil@rang-du-fliers.com](mailto:accueil@rang-du-fliers.com); [accueil@verton.com](mailto:accueil@verton.com) Objet : projet TROPICALIA

Anne de cherisey  
Déléguée régionale hauts de France  
SPPEF – Sites et Monuments  
39 avenue de la Motte-Picquet 75007 Paris

Tel : 01 47 05 37 71 <http://www.sppef.fr/>

Messieurs

notre association créée en 1901 et reconnue d'utilité publique, s'inquiète de ce projet pharaonique qui ne semble répondre qu'aux besoin d'enrichissement d'un promoteur peu soucieux de l'environnement ou il sévit.

En effet, notre belle région ne devrait elle pas conserver son authenticité et sa créativité afin d'attirer plus d'habitants et de tourisme respectueux de l'environnement, permettant ainsi de de garder une qualité de vie pour toute la proche région.

Il est certains que les visiteurs seront pris en main et nourris sur place et la ville de Rang du Flier, les commerçants, restaurants et ses habitants n'en profiterons pas.

Il a été oublié dans ce projet "triste tropique" d'entourer d'éoliennes:le projet serait accompli !

On pourrait ainsi observer directement les oiseaux tomber dans la piscine!

la commune perdra des terres agricoles pour proposer au public des loisirs payants et artificiels n'ayant aucun rapport avec la qualité de la région.

La ZAC s'étend sur 70ha environ

pourquoi ne pas offrir des jardins familiaux, et/ou d'un conservatoire botanique et un lieu d'échange de bonnes pratique de la permaculture via les jardins familiaux

Merci par avance de tenir compte de ces remarques



**De :** pierre.camberlein [<mailto:pierre.camberlein@wanadoo.fr>]

**Envoyé :** vendredi 11 octobre 2019 21:00

**À :** [accueil@rang-du-fliers.com](mailto:accueil@rang-du-fliers.com); [commune.verton@wanadoo.fr](mailto:commune.verton@wanadoo.fr)

**Objet :** Contre le projet de serre tropicale à Verton

Bonsoir Monsieur le Maire de Verton

Par la présente je m'oppose au projet démesuré de serre tropicale que vous projetez de réaliser dans votre commune.

Rien ne justifie que de tels aménagements soient réalisés si ce n'est pour satisfaire un tourisme de masse inutile et dévastateur.

La Biodiversité remarquable de la côte Picarde mérite bien mieux que cela.

Bien à vous

Pierre Camberlein et Marie-Noëlle Legrand

[pierre.camberlein@wanadoo.fr](mailto:pierre.camberlein@wanadoo.fr)

avis sur la serre dite tropicale !

**Sujet : Avis sur la serre dite tropicale !**

**De : "Jean-Michel JEDRASZAK" <jmjedraszak@wanadoo.fr>**

**Date : 11/10/2019 à 12:34**

**Pour : <commune.verton@wanadoo.fr>**

Avis sur le projet de la serre géante dite « tropicale ».

Nous partageons entièrement l'avis de l'Autorité Environnementale compétente au sujet de ce projet par ailleurs inutile et nuisible ! L'étude d'impact est totalement insuffisante, voire bâclée, pour ce qui est des zones remarquables à protéger ! Seule est réellement prise en compte la zone Natura 2000 la plus proche à l'exclusion de toutes les autres, ce qui est une aberration au vu de l'immensité de ce projet et de ses impacts inévitables sur l'environnement et la biodiversité dans un rayon d'au moins un quinzaine de kilomètres ! Ce projet qui va à l'encontre de toutes les recommandations internationales sur la modération de tout projet portant atteinte à la biodiversité, à la protection du climat... tout être abandonné surtout qu'il n'a aucun intérêt en dehors de la recherche d'un enrichissement pour quelques-uns !

Bien cordialement

Jean-Michel JEDRASZAK  
Co-Président d'AIVES  
80 rue de Saint-Omer  
62575 HEURINGHEM  
[www.aives.fr](http://www.aives.fr)  
AIVES sur Facebook



## OBSERVATIONS DU PUBLIC

les consignes de travaux

① possibilité de reproduction & critère  
de mesure à adopter

② périodes des Travaux à respecter de  
septembre à Février  
qui nécessitent des contrôles et du  
respect de ces consignes

impénétrabilité de 5000 m<sup>2</sup>  
sur 236 000 m<sup>2</sup> cela crée un  
risque de débordement d'eau  
par et il y a d'autres solutions  
plus sûres, puis garder cet

même si les éclairages sont "solaires"  
il y aura une volée ~~thématique~~  
lumineuse

Dans les notes "à l'écrit impact" certains  
sujets ne sont pas abordés en nos études  
dans le traitement des eaux, 89  
10 % du volume sera rejeté à l'intérieur  
my et il y a de risque que des microbes  
des bactéries, des micro-algues, des virus se  
retrouvent dans le milieu cela "est déjà avec  
les plantes invasives, quelles garanties pour  
éviter des catastrophes écologiques

J'ai une ligne que l'objectif de cette  
œuvre, bon pompe à Tourist, une  
notion scientifique, 100 m<sup>2</sup> de  
laboratoire cela n'est pas beaucoup

Harque

26.03.2019  
15h05

